



PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Boucherville, le 14 janvier 2019

Monsieur Patrice Savoie, M. Env.
Chargé de projets
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Révision de la valeur du fonds postfermeture et de la contribution unitaire à la fiducie réalisée dans le cadre du projet d'augmentation de la capacité maximale annuelle d'enfouissement au LET de Champlain à 150 000 tonnes par année

V/Réf. : 3211-23-019

N/Réf. : 36559TT (60ET)

Monsieur Savoie,

La présente lettre a pour but de vous présenter les résultats de la révision 2018 de la valeur du fonds postfermeture et de la contribution unitaire à la fiducie du lieu d'enfouissement technique (LET) de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) à Champlain. Cette révision a été demandée par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du projet d'augmentation du tonnage annuel d'enfouissement à 150 000 tonnes métriques et de la demande de modification de décret qui en découle. Rappelons qu'à l'heure actuelle, la capacité maximale annuelle d'enfouissement autorisée au LET de Champlain est de 100 000 tonnes par année.

Rappelons également que les garanties financières pour la gestion postfermeture d'un LET, constituées par une fiducie, sont fixées en fonction de la capacité maximale de l'aire d'enfouissement de ce dernier, évaluée en volume (m³). Ainsi, la contribution unitaire au fonds postfermeture est établie au mètre cube de matières résiduelles enfouis. Dans le cadre du présent mandat, nous avons donc dans un premier temps converti le tonnage annuel d'enfouissement projeté de 150 000 t.m. faisant l'objet d'une demande de modification de décret en volume équivalent. En fonction des informations que nous avons, à savoir le tonnage annuel projeté, le volume résiduel évalué en décembre 2017 à 896 150 m³ et une densité de 0,95 t.m. par mètre cube, nous avons établi que le volume annuel correspondant était de 158 000 m³ et que la fermeture du site était prévue en 2023.

NOUVELLE CONTRIBUTION AU FONDS POSTFERMETURE

Afin d'établir la nouvelle contribution unitaire au fonds postfermeture, nous avons procédé à une analyse économique en mettant en relation les coûts annuels de gestion postfermeture actualisés, le montant déjà accumulé dans la fiducie en date du 31 décembre 2017 (voir annexe A), l'espace encore disponible dans le site (volume) en décembre 2017 ainsi que l'année prévue de fermeture de ce dernier (2023). La période d'exploitation restante est donc de 5,7 ans, à partir de janvier 2018.

La capacité restante du site de 896 150 m³ a été établie par Tetra Tech QI à l'aide du relevé d'arpentage effectué le 19 décembre 2017. Les coûts annuels de gestion postfermeture proviennent du document de révision du fonds postfermeture effectué en 2015 par la firme Enviroconseil et fourni par la Régie. Le

Tetra Tech QI inc.

1205, rue Ampère, bureau 310, Boucherville (Québec) J4B 7M6

Tél. : 450 655-8440 Téléc. : 450 655-7121

coût annuel de gestion postfermeture étant en dollars 2015, nous l'avons actualisé en dollars 2018 en utilisant un taux de 2% par année pour les fins de nos calculs.

La méthodologie employée est celle préconisée par le MELCC pour déterminer la contribution au fonds de gestion postfermeture de tout lieu d'élimination autorisé. L'analyse économique a aussi été effectuée en tenant compte des paramètres financiers pertinents habituels dont le taux d'inflation (2 %) et les taux de rendement fournis par le MELCC en 2018.

Au niveau du rendement anticipé de la fiducie, le ministère a, depuis 2 ans, modifié le taux applicable en période postfermeture en le réduisant de 3% à 2%. Cette modification est importante car elle aura un impact notable sur les résultats des calculs. Le taux de rendement en période d'exploitation est quant à lui demeuré à 2%.

La fiducie assumant les honoraires de gestion du fiduciaire en période postfermeture (prélèvements effectués à même le compte d'investissement), ces honoraires ont été comptabilisés dans les calculs de la contribution à la fiducie. À partir des informations recueillies auprès du gestionnaire de compte du fiduciaire, nous sommes partis du montant déboursé en 2018 et l'avons augmenté au rythme de 10 % par année jusqu'à ce que le maximum de 3 750 \$, excluant les taxes, soit atteint. Par la suite, nous avons actualisé annuellement ce montant à un taux de 2%.

Le tableau suivant résume les différents paramètres utilisés pour déterminer la nouvelle contribution unitaire à la fiducie et la nouvelle valeur que devra avoir atteint le fonds postfermeture à la fermeture du LET.

Paramètres	Valeurs
Coût annuel de gestion postfermeture (\$/2018)	164 275 \$
Taux d'inflation moyen	2 %
Taux de rendement brut (exploitation)	2 %
Taux de rendement brut (postfermeture)	2 %
Taux de rendement effectif (exploitation et postfermeture)	2,02 %
Capacité restante du site en m ³	896 150
Durée de vie restante du site	5,7 ans
Volume annuel moyen utilisé en m ³ : 2018 à 2022	158 000
Volume utilisé en m ³ : 2023	106 150
Coût annuel de gestion postfermeture (\$/2023)	181 373 \$

Ainsi, selon les différents paramètres considérés et décrits ci-dessus, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire a été évaluée à 5 549 778,44 \$ pour couvrir les coûts de gestion postfermeture sur une période de 30 ans, à partir de la fermeture du site en 2023. En tenant compte du montant de 1 262 870,74 \$ déjà cumulé au fonds postfermeture au 31 décembre 2017, la RGMRM devra amasser à compter du 1^{er} janvier 2018, un montant de 4 286 907,70 \$, soit une contribution unitaire de 4,37 \$ le mètre cube.

Les versements au fonds postfermeture en 2018 se sont faits selon une contribution unitaire de 3,81\$ le mètre cube de matières résiduelles enfouis, ce qui est inférieur à la nouvelle contribution révisée. Il est donc recommandé que la Régie augmente sa contribution unitaire à la fiducie à 4,37 \$/m³ et ce, de façon rétroactive au 1^{er} janvier 2018. De plus, puisque la prochaine révision de la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire prévue au décret sera effectué dans relativement peu de temps (début

2020), les ajustements nécessaires seront alors apportés en regard du volume non utilisé en 2018 pour atteindre le 150 000 t.m. prévues dans l'actuelle révision.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez accepter, Monsieur Savoie nos sincères salutations.



William Rateaud, B.Sc., M.Sc. Env.

Chargé de projet

WR/

p.j. Annexe A : Relevé de placement
 Annexe B : Calculs de la contribution au fonds postfermeture

c.c. Madame Caroline Plouffe, RGMRM
 Stéphane Lemire, RGMRM
 Monsieur Jean-Philippe Laliberté, Matrec
 Monsieur Daniel Brien, Matrec

ANNEXE A
RELEVÉ DE PLACEMENT

PAR COURRIEL

Le 22 mars 2018

Madame Caroline Plouffe, trésorière
**Régie de gestion des matières
Résiduelles de la Mauricie**
400, boulevard de la Gabelle
Saint-Etienne-des-grès, Québec
G0X 2P0

OBJET: Fiducie Fonds de Gestion Post-Fermeture LET Champlain

Madame,

Dans le cadre de l'administration de la convention de fiducie intervenue le 19 août 1996, veuillez trouver ci-joint les documents suivants :

- la déclaration du fiduciaire 2017;
- copie de l'état de l'avoir net du patrimoine fiduciaire au 31 décembre 2017;

Nous vous rappelons que lesdits rapports doivent être transmis, par votre intermédiaire, au MDDELCC.

Également, vous voudrez bien nous faire parvenir en temps opportun, une copie de l'analyse que vous recevrez dudit Ministère, s'il y a lieu.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Services Fiduciaires aux entreprises



Isabelle Gauthier
Technicienne Principale
Isabelle.f.gauthier@desjardins.com

FIDUCIE DU FONDS DE GESTION POST-FERMETURE

DE L'AIRE AGRANDIE DU DÉPÔT DE

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

ÉTATS DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Revenus

Intérêts versés (note 1)	3 226,89 \$	
Intérêts courus sur CPG Fiducie (note 2)	1 534,84 \$	
Intérêts sur Titres Revenus Fixes(VMD) (note 1)	15 230,34 \$	
Intérêts courus sur Titres Revenus Fixes(note 2)	6 213,00 \$	
		<u>26 205,07 \$</u>

Dépenses

Intérêts sur achats d'obligations	(574,07) \$	(574,07) \$
-----------------------------------	-------------	-------------

Revenus avant gain(perte)

25 631,00 \$

Gain(perte) réalisé(e) sur les placements

Gain(perte) réalisé(e) sur: placement(s) détenu(s) à l'échéance	0,00 \$	
		<u>0,00 \$</u>

RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS AVANT IMPÔTS

25 631,00 \$

Impôts

Impôts à payer	0,00 \$	
----------------	---------	--

RÉSULTAT NET

25 631,00 \$

ÉTAT DE L'AVOIR DE LA FIDUCIE
AU 31 DÉCEMBRE 2017

AVOIR DE LA FIDUCIE AU 1er JANVIER 2017

1 060 776,79 \$

Contribution du constituant	419 100,00 \$	
Résultat Net de la période	25 631,00 \$	
		<u>444 731,00 \$</u>

AVOIR DE LA FIDUCIE AU 31 DÉCEMBRE 2017

1 505 507,79 \$

FIDUCIE DU FONDS DE GESTION POST-FERMETURE

DE L'AIRE AGRANDIE DU DÉPÔT DE

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIF

Encaisse	347 247,15 \$
Intérêts courus sur CPG Fiducie (note 2)	1 534,84 \$
Intérêts courus sur Titres Revenus Fixes (note 2)	6 213,00 \$
Placements (note 2)	1 150 512,80 \$

TOTAL DE L'ACTIF

1 505 507,79 \$

PASSIF

Dépenses à payer	0,00 \$
------------------	---------

TOTAL DU PASSIF

0,00 \$

AVOIR DE LA FIDUCIE

Avoir	1 505 507,79 \$
-------	-----------------

TOTAL DE L'AVOIR DE LA FIDUCIE

1 505 507,79 \$

TOTAL DU PASSIF ET AVOIR DE LA FIDUCIE

1 505 507,79 \$

FIDUCIE DU FONDS DE GESTION POST-FERMETURE

DE L'AIRE AGRANDIE DU DÉPÔT DE

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

Ces états financiers serviront pour la production du rapport fiduciaire et pour la déclaration fiscale.

Note 1 Il se peut que les intérêts courus de l'année précédente aient été diminués

Note 2 Intérêts courus se rapportant aux placements suivants :

FIDUCIE DESJARDINS

Certificats de dépôts à intérêts payables annuellement à la date anniversaire

<u>Date d'émission</u>		<u>Valeur CPG au coût</u>	<u>Taux</u>	<u>Int. Capitalisés</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Capital actuel</u>
20 novembre 2014	20 novembre 2018	83 147,24 \$	2,00%	0,00 \$	191,35 \$	83 147,24 \$
17 juin 2014	17 juin 2019	86 491,03 \$	2,15%	0,00 \$	1 008,75 \$	86 491,03 \$
24 septembre 2014	24 septembre 2019	54 851,11 \$	2,25%	0,00 \$	334,74 \$	54 851,11 \$
SOUS-TOTAL:		224 489,38 \$			1 534,84 \$	224 489,38 \$

VALEURS MOBILIÈRE DESJARDINS

		<u>Int. Capitalisés</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Capital actuel</u>
<u>Placements (au coût)</u>				
Titres à Revenus Fixes	926 023,42 \$	N/A	6 213,00 \$	926 023,42 \$
SOUS-TOTAL:	926 023,42 \$	0,00 \$	6 213,00 \$	926 023,42 \$

TOTAL: 1 150 512,80 \$ 0,00 \$ 7 747,84 \$ 1 150 512,80 \$

Note 3 La valeur marchande des placements de VMD, incluant l'encaisse, au 31 décembre 2017 est de: **1 262 870,74 \$**



Desjardins
Entreprises

**FIDUCIE DU FONDS DE GESTION POST-FERMETURE
DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN**

DÉCLARATION DU FIDUCIAIRE

À titre de fiduciaire, nous déclarons conformément à la convention de fiducie intervenue le 19 août 1996, cette dernière donnant suite aux exigences précisées à la condition « 15 » du décret 596-2016, adopté le 29 juin 2016, les faits suivants :

- Selon le rapport de l'expert Tetra Tech, daté du 26 janvier 2018, le volume enfoui pour la période du 20 décembre 2016 au 19 décembre 2017 est de 79 500m³;
- Les contributions versées par la constituante, au cours de l'année 2017, ont été de 419 100.00\$.
- L'analyse du MDDELCC datée du 27 août 2015, établit, pour la période 2014-2018, un taux à 3.81\$/m³
- En tenant compte du taux établi, du montant reçu et du volume enfoui pour l'année 2017, nous observons un surplus de l'ordre de 116 205.00\$;
- Le solde du patrimoine fiduciaire, au 1^{er} janvier 2017, était de 1 060 776.79\$;
- Le solde du patrimoine fiduciaire, au 31 décembre 2017, est de 1 505 507.79\$

Signée à Montréal, ce 23 mars 2018

FIDUCIE DESJARDINS INC

PAR :


ISABELLE GAUTHIER

PAR :


GENEVIÈVE CHAMBERLAND

ANNEXE B
CALCULS DE LA CONTRIBUTION AU FONDS
POSTFERMETURE

Révision de la contribution unitaire pour le LET de Champlain - Fermeture en 2023 (150 000 t.m./an)

Paramètres économiques

		Remarques
Coût annuel de gestion post-fermeture : \$2018	164 275 \$	Coût estimé en 2015 (Enviroconseil), actualisé en \$2018 à 2%
Taux d'inflation moyen en % :	2.00%	Paramètres financiers 2018 du MDDELCC
Taux de rendement (exploitation)	2.00%	Paramètres financiers 2018 du MDDELCC
Taux de rendement (postfermeture)	2.00%	Paramètres financiers 2018 du MDDELCC
Taux de rendement effectif (exploitation)	2.02%	Tient compte des versements trimestriels des intérêts au fonds
Taux de rendement effectif (postfermeture)	2.02%	
Capacité restante du site en m ³ :	896 150	Rapport annuel 2017 (TT)
Volume annuel moyen utilisé en m ³ : 2018 à 2022	158 000	Moyenne anticipée des 5 prochaines années (2018-22) (RGMRM)
Volume annuel utilisé en m ³ : 2023	106 150	Capacité restante en déc.2017 - volume utilisé 2018 à 2022
Durée de vie restante du site :	5.7	Capacité restante du site / volume annuel moyen anticipée
Coût annuel de gestion post-fermeture : \$2023	181 373 \$	Coût \$2018 actualisé sur 5 ans

Contribution unitaire : 4.37 / m³

Tableau 1 Détermination du montant à accumuler

Année postfermeture	RET-\$ COU	Intérêts	Frais fiduciaire	Solde
2024	1	181 372.87 \$		4 015.77 \$
2025	2	185 000.33 \$	108 095.14 \$	4 096.09 \$
2026	3	188 700.34 \$	106 462.92 \$	4 178.01 \$
2027	4	192 474.34 \$	104 721.61 \$	4 261.57 \$
2028	5	196 323.83 \$	102 867.48 \$	4 346.80 \$
2029	6	200 250.31 \$	100 896.69 \$	4 433.74 \$
2030	7	204 255.31 \$	98 805.33 \$	4 522.41 \$
2031	8	208 340.42 \$	96 589.33 \$	4 612.86 \$
2032	9	212 507.23 \$	94 244.54 \$	4 705.12 \$
2033	10	216 757.37 \$	91 766.67 \$	4 799.22 \$
2034	11	221 092.52 \$	89 151.34 \$	4 895.20 \$
2035	12	225 514.37 \$	86 394.02 \$	4 993.11 \$
2036	13	230 024.66 \$	83 490.06 \$	5 092.97 \$
2037	14	234 625.15 \$	80 434.69 \$	5 194.83 \$
2038	15	239 317.65 \$	77 223.00 \$	5 298.73 \$
2039	16	244 104.01 \$	73 849.94 \$	5 404.70 \$
2040	17	248 986.09 \$	70 310.32 \$	5 512.79 \$
2041	18	253 965.81 \$	66 598.83 \$	5 623.05 \$
2042	19	259 045.12 \$	62 709.99 \$	5 735.51 \$
2043	20	264 226.03 \$	58 638.16 \$	5 850.22 \$
2044	21	269 510.55 \$	54 377.58 \$	5 967.23 \$
2045	22	274 900.76 \$	49 922.30 \$	6 086.57 \$
2046	23	280 398.77 \$	45 266.22 \$	6 208.30 \$
2047	24	286 006.75 \$	40 403.08 \$	6 332.47 \$
2048	25	291 726.88 \$	35 326.44 \$	6 459.12 \$
2049	26	297 561.42 \$	30 029.69 \$	6 588.30 \$
2050	27	303 512.65 \$	24 506.04 \$	6 720.07 \$
2051	28	309 582.90 \$	18 748.50 \$	6 854.47 \$
2052	29	315 774.56 \$	12 749.92 \$	6 991.56 \$
2053	30	322 090.05 \$	6 502.94 \$	7 131.39 \$
				5 549 778.44 \$

Tableau 2 Capitalisation des fonds

Année d'exploitation	Paiement au fonds	Intérêts	Valeur du fonds
2018			1 262 870.74 \$
2019	1	689 750.67 \$	25 447.48 \$
2020	2	689 750.67 \$	39 859.08 \$
2021	3	689 750.67 \$	54 561.08 \$
2022	4	689 750.67 \$	69 559.33 \$
2023	5	689 750.67 \$	84 859.81 \$
	6	463 398.95 \$	100 468.60 \$

Montant total à mettre de côté au 31/12/2017: 4 286 907.70 \$

Tableau 3 Frais du fiduciaire

Année	Frais fiduciaires indexés	Frais fiduciaires indexés avec taxe
Période d'exploitation		
2018	1	2 197.00 \$
2019	2	2 416.70 \$
2020	3	2 658.37 \$
2021	4	2 924.21 \$
2022	5	3 216.63 \$
2023	6	3 750.00 \$
Période postfermeture		
2024	7	3 825.00 \$
2025	8	3 901.50 \$
2026	9	3 979.53 \$
2027	10	4 059.12 \$
2028	11	4 140.30 \$
2029	12	4 223.11 \$
2030	13	4 307.57 \$
2031	14	4 393.72 \$
2032	15	4 481.60 \$
2033	16	4 571.23 \$
2034	17	4 662.65 \$
2035	18	4 755.91 \$
2036	19	4 851.02 \$
2037	20	4 948.05 \$
2038	21	5 047.01 \$
2039	22	5 147.95 \$
2040	23	5 250.91 \$
2041	24	5 355.92 \$
2042	25	5 463.04 \$
2043	26	5 572.30 \$
2044	27	5 683.75 \$
2045	28	5 797.42 \$
2046	29	5 913.37 \$
2047	30	6 031.64 \$
2048	31	6 152.27 \$
2049	32	6 275.32 \$
2050	33	6 400.82 \$
2051	34	6 528.84 \$
2052	35	6 659.42 \$
2053	36	6 792.61 \$